

D.U. COMMUNICATION ET AIDE À LA COMMUNICATION AVEC DES PERSONNES APHASIQUES

Responsable Universitaire : Pr X. DE BOISSEZON

Durée : 1 an

Accès :

Formation Initiale :

- Étudiants de 3^{ème} cycle (DES, DESC) médecine, chirurgie-dentaire, pharmacie
- Étudiants de nationalité étrangère inscrits en DFMS/DFMSA
- Étudiants en master 1 et 2 en cours d'études en Sciences Humaines et Sociales,
- Étudiants en master 1 et 2 diplômés en Sciences Humaines et Sociales uniquement si encore inscrits en Université dans un cursus de formation initiale, si non relève de la formation continue

En Formation continue

- Docteurs en médecine titulaires d'un diplôme français ou de l'Union Européenne ou hors Union Européenne inscrits au conseil de l'ordre en France
- Docteurs en chirurgie dentaire titulaires d'un diplôme français ou de l'Union Européenne ou hors Union Européenne et inscrits au conseil de l'ordre en France
- Docteurs en pharmacie titulaires d'un diplôme français ou de l'Union Européenne ou hors Union Européenne et inscrits au conseil de l'ordre en France
- Infirmier(e) DE, Masseur-Kinésithérapeute DE, Sage-femme DE : titulaires d'un diplôme français ou de l'Union Européenne ou hors Union Européenne et inscrits au Conseil de l'Ordre en France
- Aide-Soignant(e) DE, Assistante sociale DEASS, Audioprothésiste DE, Auxiliaire de puériculture DE, Diététicien(ne), Éducateur spécialisé DE, Ergothérapeute DE, Manipulateur radio DE, Orthophoniste DE, Orthoptiste DE, Pédicure-podologue DE, Psychologue, Psychomotricien DE, animateur de Centre de Réadaptation, Artiste selon cursus, Enseignant de l'Éducation Nationale, Usagers de services de soins possédant un diplôme de niveau I à IV et impliqués en Éducation Thérapeutique : titulaires d'un diplôme français ou de l'Union Européenne ou hors Union Européenne,
- Opérateur de centre relais, Agents recevant du public dans les services publics et les services clients, Agents traitant les appels d'urgence (dont agents du 114), Professionnels du secteur culturel, toutes les professions de niveau BAC et supérieur concernées par la communication avec des personnes aphasiques : titulaires d'un diplôme français ou de l'Union Européenne ou hors Union Européenne.

Critères de sélection

CV + lettre de motivation + copie(s) diplôme(s) permettant l'accès au DU demandée(s) + copie inscription au Conseil de l'Ordre.

De bonnes capacités d'expression en français parlé et écrit sont nécessaires, de même qu'une démarche d'écoute (travail relationnel) : en cas de doute un entretien téléphonique ou physique peut être demandé
Nombre de places limité

Objectifs pédagogiques :

Volet A – Méthodologie

Module A1 : Connaître les outils de la formation, et outil vidéo,

Module A2 : Connaître la méthodologie d'analyse des interactions communicationnelles,

Module A3 : Stages et rapport de stage.

Volet B – Connaissance de l’aphasie
Module B1 : Qu’est-ce que l’aphasie ?,
Module B2 : Connaître l’aphasie et la diversité des difficultés de communication,
Module B3 : Connaître le quotidien des personnes aphasiques.

Volet C- Stratégies de communication
Module C1 : Qu’est-ce que la communication ?,
Module C2 : Connaître les stratégies adaptatives et de contournement pour communiquer,
Module C3 : Analyse des pratiques en situation.

Volet D – Caractéristiques et usages de « médiateurs sémantiques »
Module D1 : Connaître et savoir utiliser les « Médiateurs sémantiques »,
Module D2 : Prendre conscience de la perception et des usages des images par les personnes aphasiques,
Module D3 : Connaître l’utilisation des pictos et images dans la communication.

Volet E - Travail et posture de médiation linguistique
Module E1 : Connaître le travail de relais,
Module E2 : Pouvoir avancer dans une co-construction d’information,
Module E3 : Pouvoir interagir en vidéo,
Module E4 : Connaître d’éthique et le positionnement professionnel.

Organisation – dates et lieux :

Pour plus de renseignements merci de contacter le secrétariat du D.U.

Contrôle des connaissances – Évaluation :

MODALITES d’EVALUATION du DU*
Contrôle continu
Examen final ORAL
Epreuve finale pratique
Rédaction d’un rapport de stage

*Pour plus de renseignements merci de contacter le secrétariat du D.U

Montant des inscriptions en formation initiale par an :

Droits d’inscription universitaires fixés chaque année par arrêté ministériel + 300 euros

Montant des inscriptions en formation continue par an :

Droits d’inscription universitaires fixés chaque année par arrêté ministériel
+ Frais pédagogiques de 1800 euros

Renseignements :

Service de Médecine Physique et de réadaptation - Hôpital Rangueil – CHU Toulouse
1, av du Pr Poulhès TSA 50032 - 31059 TOULOUSE cedex 9
Tel : 05 61 32 21 20 - Mail : deboissezon.sec@chu-toulouse.fr